



BUDGET COMMUNAL

Dimanche 12 avril, le Conseil Municipal de St JUST a voté le budget 2015, un budget raisonnable qui prévoit des recettes, sans augmentation des taux d'imposition...

Lire la suite page 3



EDITO

A St JUST, comme dans toutes les communes, le Conseil Municipal doit obligatoirement présenter un budget en parfait équilibre. Cet exercice est de plus en plus délicat compte tenu de la crise qui perdure et vos élus, qui ont cette lourde responsabilité, doivent chaque année faire des choix difficiles et prendre des arbitrages pour que l'essentiel puisse tout de même être réalisé. Notre marge de manœuvre est de plus en plus limitée et nous nous efforçons de réduire au maximum nos dépenses de fonctionnement. Des économies d'énergie sont également réalisées grâce aux travaux d'isolation que nous avons entrepris et aux diverses sensibilisations que nous adressons aux utilisateurs des bâtiments communaux (bibliothèque, salle des fêtes...) pour qu'une véritable chasse au gaspillage soit lancée.

Le chauffage représente une dépense de plus en plus lourde et il n'est pas utile de chauffer des locaux à 20° (voire plus) lorsque personne ne s'y trouve. C'est l'affaire de tous, chacun d'entre nous doit se sentir concerné et j'ai demandé à tous mes collègues d'y veiller particulièrement. Bien entendu, soucieux de ne pas grever votre budget, cette année encore, nous n'avons pas augmenté les taux d'impositions, c'est un engagement que nous avons pris lors de la campagne et nous nous efforcerons de le tenir.

Bonne lecture à tous.

François CHAUTARD, Maire de SAINT JUST



web

SOMMAIRE

- 1er Salon St Just en Art
- Actualité
- Le budget 2015
- Evolution du Club de Lecture
- Animations
- Vie Locale



**+ D'INFO AU QUOTIDIEN
Sur le site de la Commune:**

www.saintjust-63.fr

Ça s'est passé à St JUST

1er Salon Saint Just en Art



A l'initiative de la Municipalité et avec l'aide d'artistes locaux, le 1er salon « St Just en Art » s'est tenu les 10, 11 et 12 avril derniers à la salle des Fêtes. Cette manifestation, ouverte aux peintres, photographes et sculpteurs locaux mais également des environ était placée sous la direction artistique d'Alain CAYLAT, Serge VINCENELLI et d'Annie et Daniel GENATIO, eux même artistes exposants. Après une inauguration réussie et honorée de la présence de nombreux élus dont le Député André CHASSAIGNE, le Conseiller Départemental Michel SAUVADE et François CHAUTARD Maire de St JUST, plus de 200 visiteurs passionnés et émerveillés se sont succédés durant ces 3 après-midi.

Pendant l'exposition, les visiteurs avaient la possibilité de voter pour l'œuvre qui leur plaisait le plus et à l'issue de celle-ci, le Maire de St JUST a pu remettre à chacun des gagnants par catégorie un diplôme.

Résultat du Prix du Public:

Catégorie Peinture : à Serge VINCENTELLI pour son œuvre « Les Fruits »

Catégorie Photo : à Laetitia ROIRON pour sa photo : « Belly Button »

Catégorie Sculpture : à Gilles TRANCHANT pour son œuvre « Bolets de Satan »

Devant le succès de cette 1ère édition, rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine...



Serge VINCENELLI



Laetitia ROIRON



Gilles TRANCHANT



Actualité...

Vœux du Maire



C'est devant de nombreux administrés venus malgré la neige assister à cette cérémonie et des élus dont le Sénateur Alain NERY, le Conseiller Général Michel BRAVARD et le Président de la Co com Michel SAUVADE que François CHAUTARD a présenté les vœux du Conseil. Il en a profité pour faire un bilan de l'année écoulée, exercice qu'il s'était engagé à faire chaque année, au début de son mandat.

Loto des Parents d'élèves



Cette année encore le loto organisé par l'association des Parent d'élèves a remporté un vif succès. Bravo aux organisateurs pour cette manifestation créatrice de lien social dans la commune.

Choucroute du Comité des Fêtes



Samedi 14 mars c'était la choucroute du Comité des Fêtes. Beaucoup de monde et une ambiance formidable.

A l'année prochaine !

Les finales Rugby retransmises



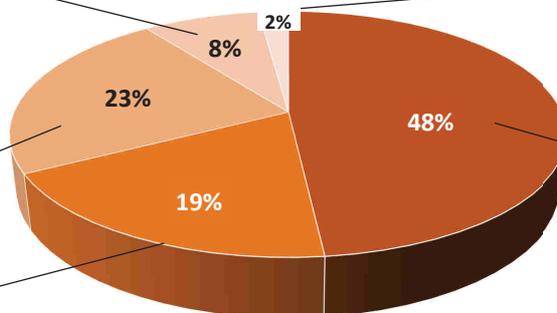
A l'initiative du Comité des Fêtes, la finale de la Coupe d'Europe de Rugby et celle du Top 14 ont pu être diffusées sur écran géant à la salle des Fêtes. Opération à renouveler...

Budget Communal



- **Autofinancement contrôlé afin de maîtriser nos investissements.**
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition cette année encore.**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Frais financiers : 7632 €

Autres charges : **29 200 €**
(contributions aux syndicats d'électricité, d'eau, subventions aux associations...).

Virement à la section d'investissement: **83 719,06 €**

Charges de personnel : **69 200 €**

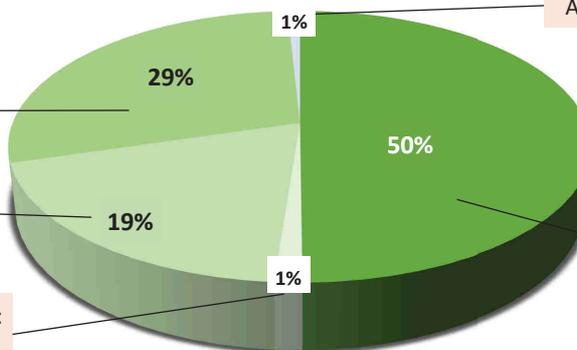
Charges à caractère général:

177 350 €

(électricité, achat de fournitures, maintenance des chauffages, honoraires, réparations...).

La section de fonctionnement s'équilibre à 367 402.06 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Autres participations : 4 795 €

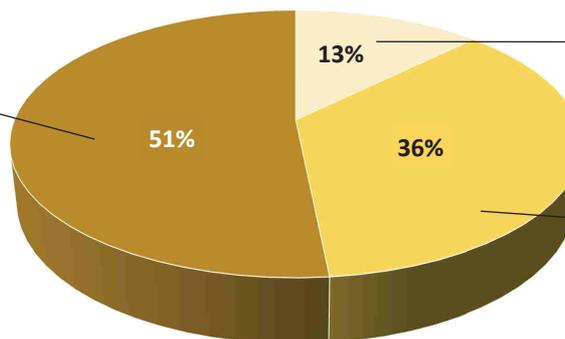
Dotations et compensations de l'état : **106 034 €**

Impôts et taxes : **70 282 €**

Autres produits de gestion courante : **3 000 €**

Excédents de fonctionnement reportés : **183 291,06 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



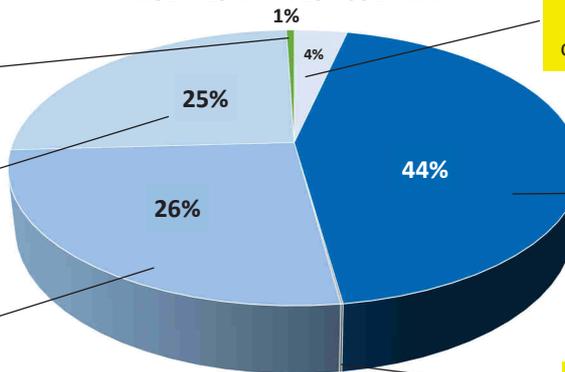
Emprunts et dettes assimilées : **23 931 €**

Immobilisations en cours : **97 803 €**

Immobilisations corporelles: **67 878.48 €**

La section d'investissement s'équilibre à 367 402.06 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Solde reporté de la section d'investissement : **6 787.16 €**

Emprunts et dettes assimilées : **1 000 €**

Subventions d'investissement : **48 052 €**

Dotations, Fonds divers et réserves: **49 853.26 €**

Virement de la section de fonctionnement : **83 719.06 €**

Transfert entre sections: **201 €**

Evolution du club de lecture



Vers une nouvelle gestion du Club de Lecture de Saint-Just

En 2002, sous la houlette de Madame Renée Mazocolin, qui en sera la présidente, une petite équipe de bénévoles crée « Le Club de Lecture », en association communale 'loi 1901'.

Les nombreux adhérents, fidèles pour la plupart, aiment ce lieu pour dialoguer, échanger et bien sûr accéder à une grande variété d'ouvrages, tant littéraires que multimédia.

Les élèves de l'école communale participent régulièrement à des ateliers.



C'est ainsi qu'ils ont pu, sur le thème « la création d'un livre », rencontrer, écrivains, relieurs, imprimeurs typographes, calligraphes, dessinateurs et de manière plus vaste, conteuses.

Tous les 15 jours, ils 'montent' à la bibliothèque pour consulter ou choisir des ouvrages de loisirs ou à caractère scolaire.



Pour préparer l'avenir et que d'éventuels changements de gestion ou de fonctionnement n'affectent en rien ses activités, le Club de Lecture devrait prochainement devenir, en accord avec ses membres et le conseil municipal qui s'est déjà prononcé, « Bibliothèque Municipale ».

Que tous les adhérents et les élèves de l'école soient rassurés, ces nouvelles dispositions 'administratives' ne changeront rien à leurs habitudes et aux services rendus.

Marie-Christine DESQUIBES

Cette nouvelle structure continuera donc à fonctionner grâce à l'implication active de l'équipe des bénévoles. C'est MC. DESQUIBES qui en sera l'élue-référente.

Vie locale

AG du Comité des Fêtes

Le samedi 30 mai 2015, le Comité des Fêtes de St Just tenait sa 1^{ère} Assemblée Générale ordinaire depuis sa création l'an dernier. Ce fut l'occasion, pour le trésorier **Frédéric Moneyron** de faire le bilan financier de l'association et pour la Présidente de faire son bilan moral. Cette association qui compte de nombreux jeunes parmi ses cadres, se porte bien et la totalité des manifestations organisées l'an passé, (Fête nationale, soirée théâtrale, choucroute...) l'ont été dans les meilleures conditions possibles.

Si la majorité des membres du Comité a été reconduite pour une nouvelle année, la Présidente **Aurore BEST**, très occupée par

Un nouveau Président à la Communauté de Communes

Michel SAUVADE, récemment élu Conseiller Départemental du Puy de Dôme, a démissionné de son mandat de Président de la Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne.

des études prenantes a donné sa démission. Il lui est adressé un grand merci pour tout ce dévouement et le bon travail accompli.

C'est **Sylviane BEST** qui lui succède, à qui nous souhaitons la bienvenue. **Joël CAMIER** entre également dans l'équipe en qualité de Secrétaire-Adjoint et **Tony**

CHYSCLAIN en tant que membre du bureau.

Prochain

RDV : la Fête Nationale qui sera organisée le 18 juillet. Au

programme, l'organisation d'une randonnée avec la mise en place de 2 circuits, l'un d'environ 7 ou 8 km et l'autre de 13 ou 14 km. Un repas le soir suivi du traditionnel feu d'artifice et d'une animation.

Notons enfin que le Comité des Fêtes sera chargé de l'une des buvettes du Rallye de la Fourme.

C'est **Daniel BARRIER**, Maire de St Martin des Olmes qui lui succède.

Michel SAUVADE devient Vice-Président de la Co Com.



Etat Civil

Naissance : **Juliette CHYSCLAIN** née le 16/06/2015 fille d'Amandine et Tony CHYSCLAIN

Décès : **Claude Charles CARL** décédé le 12/06/2015. **Marie-Thérèse Joséphine BACHELERIE** née **BOSEDORE** décédée le 13/06/2015. **Jean AURAND** décédé le 18/06/2015

Animations / Manifestations

Le Comité des Fêtes de St JUST organise une randonnée pédestre suivie d'un repas et du traditionnel feu d'artifice **samedi 18 juillet 2015**. Venez nombreux !

Rallye de la Fourme d'Ambert

Le 23^{ème} Rallye Régional de la Fourme d'Ambert organisé par l'A.S.A. Velay-Auvergne passera sur notre commune le samedi 25 juillet 2015. Attention, cette année l'épreuve spéciale sera organisée de jour sur le même itinéraire que l'an dernier (Fontlobines/Les Paulzes/Vareille/St Priest). La Société de Chasse, le Comité des Fêtes et « St Just Moto Loisirs » tiendront 3 buvettes sur le parcours.

PAELLA le 19 septembre

Le Club Moto de St JUST organise une Paella le samedi 19 septembre 2015 à la Salle des Fêtes de St Just. (renseignements par affiches ou auprès de Christophe BEST)

Repas des Anciens

Le Repas des Anciens sera organisé cette année le **dimanche 29 novembre 2015**.

Elections Régionales

6 décembre : 1er tour

13 décembre : 2ème tour

PORTAGE DES REPAS

A DOMICILE

Avec la Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne :

1ère Formule:

Plat du jour (viande et légumes):
6,10€

2ème Formule:

Entrée + Plat du jour:
7,60€

3ème Formule:

Entrée + Plat du jour + fromage
et/ou dessert:
8,60€

Avec le SIVOM de Viverols:

Une entrée, un plat chaud et un
dessert *servi entre 11h30 et
12h30 du lundi au samedi :*
8.40€

Selon votre situation vous pouvez
peut être bénéficier d'aides. Rensei-
gnements auprès du C.L.I.C
d'AMBERT au 04.73.82.96.67 pour
étude de vos droits éventuels.

**Pour tout renseignement
rendez-vous dans votre mairie
ou contactez la communauté
de communes
au 04 73 82 26 37,
ou le SIVOM de VIVEROLS
au 04 73 95 99 06**

Numéros d'urgence:

- SAMU: 15
- POMPIERS: 18
- GENDARMERIE: 17

Associations

Associations des Parents d'élèves. Présidente: Sabine BEST

Club du 3ème âge. Présidente: Jeanne FERRY

Club de lecture. Présidente: Renée MAZZOCOLIN

Club « St JUST Moto Loisirs ». Président: Christophe BEST

Société de chasse. Président: Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Présidente: Sylviane BEST

INFOS PRATIQUES

La Mairie est ouverte:

Les lundis, jeudis et vendredis
de 14h à 17h.

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque:

1er étage du bâtiment de l'école
Tous les samedis de 14h30 à 16h

Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne:

Tel: 04 73 82 26 37

Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le samedi de 8h à 11h
au secrétariat de la Mairie de
Marsac.

Courriel: secretariat@cc-livradois.fr

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Déchetteries

*(Le dépôt sauvage d'ordures est
passible d'une amende.)*

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

Service d'aides

ménagères

SIVOM de Viverols

Tel: 04 73 95 99 06



Renseignements SNCF

Tel: 3635

Guichet SNCF d'Ambert

**Ouvert du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h à 16h30**

BUS DES MONTAGNES

Possibilité pour les habitants du canton de se
rendre à Viverols chaque mardi (sauf jours
fériés). Il faut *s'inscrire en téléphonant
le lundi de 13h30 à 17h au 04 73 95 99 06*

Réseau Transdôme

Lignes 14 : Ambert - Viverols - St-Anthème

**Transporteur: KEOLIS LOISIRS ET VOYAGES
AMBERT**

Tel: 04 73 82 18 04